

1 W

Instances municipales. Actes pris par la collectivité

(1978-2012)

Répertoire numérique détaillé

Établi par Laëtitia Boissinot, archiviste apprentie de l'université d'Angers, sous la direction de Bettina Kerros, assistante de conservation principale du patrimoine et des bibliothèques, responsable des archives municipales



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Corps de l'instrument de recherche	4
1 W 1-55 - Instances municipales (1978-2012)	4
1 W 1-52 - Conseil municipal (1983-2012)	4
1 W 53 - Commissions municipales (1978-1996)	6
1 W 54-55 - Bureau municipal (1985-1996)	6
1 W 56-66 - Publication des actes (1994-2005)	6
1 W 56-66 - Recueils des actes administratifs (1994-2005)	6

INTRODUCTION

IDENTIFICATION

Référence :

FRAC56162_00001W

Intitulé :

Instances municipales. Actes pris par la municipalité

Dates extrêmes :

1978-2012

Importance matérielle :

6.4 mètres linéaires (ml), 66 articles

CONTEXTE

Nom du producteur :

Secrétariat général

Historique de la conservation :

Jusqu'à leur déménagement en novembre 2019 dans le nouveau bâtiment dédié aux Archives municipales, les documents étaient conservés dans les combles de la mairie.

Modalités d'entrée :

Versement en date du 20 novembre 2019.

CONTENU ET STRUCTURE

Présentation du contenu :

Ce versement contient les registres des délibérations (1981-1994) et les dossiers des séances (1983-2012) du conseil municipal, les comptes rendus des réunions des commissions municipales (1978-1980, 1989-1995) et du bureau municipal (1985-1996), ainsi que les recueils des actes administratifs (1994-2005).

Le conseil municipal doit se réunir au minimum une fois par trimestre afin de délibérer sur les affaires de la commune. Ces séances se préparent en amont par une convocation de la part du maire à ses conseillers. Avant la séance, le dossier est examiné par le bureau municipal puis par les commissions municipales.

Le bureau municipal est composé des élus et du maire. Ils se réunissent une fois par semaine afin d'examiner les projets de la commune. Ces projets sont transmis aux commissions municipales pour étude.

Les commissions municipales sont composées des conseillers municipaux de la majorité et de la minorité en respectant la représentation proportionnelle. Elles sont constituées par le conseil municipal de façon permanente ou pour des dossiers spécifiques et sont présidées par le maire qui peut déléguer ses fonctions. Les commissions donnent un avis sur les affaires à traiter lors de la séance.

La séance est généralement présidée par le maire qui commence par faire valider le compte rendu ou le procès-verbal de la séance précédente puis introduit l'ordre du jour. Lors de la séance sont votés les projets de la commune, ce qui donne lieu à des délibérations qui sont des décisions exécutoires ou des avis sur une affaire. Ces délibérations sont inscrites dans le registre des délibérations et peuvent donner suite à des arrêtés du maire qui sont inscrits dans le registre des arrêtés. Il est également possible de retrouver les délibérations et les arrêtés dans le recueil des actes administratifs (RAA).

Mode de classement :

Les documents sont classés par instance, puis par typologie documentaire et par ordre chronologique.

CONDITIONS D'ACCES ET D'UTILISATION

Statut juridique :

Archives publiques.

Conditions d'accès :

Conformément au code du patrimoine en vigueur, les documents sont immédiatement communicables, sous réserve de l'occultation préalable des informations couvertes par le secret de la vie privée (adresses des signataires d'une pétition...).

Conditions de reproduction :

La reproduction des documents est autorisée mais nécessite l'autorisation préalable de l'archiviste. Elle peut être réalisée à l'aide d'un appareil photo (sans flash). Les documents reliés, fragiles ou de grand format ne peuvent être photocopiés.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Existence et lieu de conservation des originaux :

Les documents sont conservés aux archives municipales de Plœmeur.

Sources internes au service :

Pour consulter l'ensemble des registres de délibérations et des dossiers relatifs aux instances municipales, il faut se référer aux instruments de recherche suivants :

Sous-série 1 D

Conseil municipal

Cette sous-série contient les registres de délibérations du conseil municipal de 1790 à 1981 et les dossiers de séance de l'administration municipale de 1956 à 1982.

Versement 42 W

Ce versement contient notamment les registres des délibérations du conseil municipal (1994-2018), les dossiers de séance du conseil municipal (2009-2017), du bureau municipal (2011-2017) et des réunions majoritaires (2012-2018).

CONTROLE DE LA DESCRIPTION

Date(s) de la description :

2021

INDEXATION

Mots-matières :

conseil municipal

Noms de lieux :

Plœmeur (Morbihan, France)

Typologies documentaires :

délibération / document de séance / recueil des actes administratifs

CORPS DE L'INSTRUMENT DE RECHERCHE

Instances municipales

Conseil municipal

1 W 1-6 Registres des délibérations.

1 W 1 1981 (24 octobre) - 1984 (24 octobre)

1 W 2 1984 (12 décembre) - 1988 (23 mars)

1 W 3 1988 (27 avril) - 1989 (1^{er} mars)

1 W 4 1989 (19 mars) - 1991 (22 mai)

1 W 5 1991 (10 juillet) - 1993 (28 juin)

1 W 6 1993 (28 juin) - 1994 (29 septembre)

1 W 7-52 Dossiers de séance.

Jusqu'en 1995, les dossiers sont composés de comptes rendus de réunion, d'ordres du jour et d'extraits du registre de délibération.

A partir de 1995, les dossiers, plus complets, sont principalement constitués des pièces suivantes : projets de délibérations, dossier remis aux conseillers (avec convocation, ordre du jour, compte rendu de la séance précédente, comptes rendus des commissions), dossiers de séance des commissions municipales. Ce sont les dossiers du maire, parfois alimentés de notes et de pièces complémentaires signalées dans l'analyse.

1 W 7 1983 (4 mars) - 1989 (29 novembre)

1 W 8 1990 (24 janvier) - 1991 (27 novembre)

1 W 9 1992 (29 janvier - 23 décembre)

1 W 10 1993 (17 février - 20 décembre)

1 W 11 1994 (7 février) - 1995 (9 août)

Lacunes : extraits des registres des délibérations (mars - juillet 1994, octobre 1995, juin 1995), comptes rendus (août 1995).

1 W 12 1995 (26 octobre) - 1996 (26 mars)

À signaler : étude financière (21 octobre 1995).

1 W 13 1996 (30 mai) - 1997 (6 Février)

À signaler : dossier sur le transfert du Golf et le diagnostic financier (mai 1996).

1 W 14 1997 (20 mars - 12 septembre)

1 W 15 1997 (6 novembre - 18 décembre)

À signaler : récapitulatif des votes de l'opposition de juin 1995 à décembre 1997.

1 W 16 1998 (5 février - 10 avril)

- 1 W 17 1998 (14 mai - 24 septembre)
À signaler : dossier sur l'affaire Mestric, affaire débattue en conseil municipal concernant la fermeture de l'hôtel-bar La Licorne au Fort-Bloqué, le projet de restructuration de logements locatifs, l'extension et le réaménagement du bar (mai 1998).
Contient la copie d'une pétition communicable uniquement après occultation des informations couvertes par le secret de la vie privée (adresse des signataires).
- 1 W 18 1998 (1^{er} octobre - 17 décembre)
- 1 W 19 1999 (28 janvier - 4 mars)
- 1 W 20 1999 (29 avril - 10 juin)
À signaler : rapport photographique sur les dégradations commises sur Saint-Bieuzy, Kerdroual et Kervam (avril 1999).
- 1 W 21 1999 (16 septembre - 16 décembre)
- 1 W 22 2000 (13 janvier - 23 mars)
- 1 W 23 2000 (11 mai - 22 juin)
- 1 W 24 2000 (28 septembre - 21 décembre)
À signaler : dossier sur le centre commercial (novembre 2000).
- 1 W 25 2001 (20 février - 31 août)
À signaler : dossier sur le projet d'implantation d'avions rafales sur la base aéronavale de à Lann-Bihoué (avril 2001).
- 1 W 26 2001 (27 septembre - 20 décembre)
- 1 W 27 2002 (14 mars - 25 avril)
Lacune : séance du 21 janvier 2002.
- 1 W 28 2002 (20 juin - 19 décembre)
- 1 W 29 2003 (20 février - 19 juin)
À signaler : questions au président de Cap l'Orient (avril 2003), dossier sur la pollution de l'eau suite au naufrage du pétrolier Prestige (juin 2003).
- 1 W 30 2003 (25 septembre - 18 décembre)
- 1 W 31 2004 (29 janvier - 24 juin)
- 1 W 32 2004 (7 juillet - 16 décembre)
- 1 W 33 2005 (10 février - 26 mai)
- 1 W 34 2005 (7 juillet - 29 septembre)
- 1 W 35 2005 (17 novembre - 22 décembre)
- 1 W 36 2006 (2 février - 17 mai)
À signaler : dossier sur la ZAC de Lomener - Bois d'Amour (avril 2006), dossier sur le supermarché Champion (17 mai 2006).
- 1 W 37 2006 (18 mai - 28 septembre)
- 1 W 38 2006 (16 novembre - 21 décembre)
- 1 W 39 2007 (8 février - 24 mai)

1 W 40	2007 (9 septembre) - 2008 (29 mai)
1 W 41	2008 (3 juillet - 18 décembre)
1 W 42	2009 (29 janvier - 25 mars)
1 W 43	2009 (14 mai - 2 juillet)
1 W 44	2009 (28 septembre - 21 décembre)
	À signaler : analyses financière et prospective (décembre 2009).
1 W 45	2010 (29 mars - 7 juillet)
1 W 46	2010 (4 octobre - 16 décembre)
1 W 47	2011 (10 février - 26 mai)
	À signaler : photocopies des photos d'un bâtiment à démolir à Kériel (avril 2011). Lacune : séance municipale (24 février 2011).
1 W 48	2011 (30 juin- 29 août)
1 W 49	2011 (29 septembre - 15 décembre)
1 W 50	2012 (9 février - 29 mars)
1 W 51	2012 (26 avril - 28 juin)
1 W 52	2012 (27 septembre - 20 décembre)

Commissions municipales

Concerne essentiellement les commissions Finances, environnement et sports, loisirs, culture, formation initiale.

1 W 53 Comptes rendus de réunion.
Lacunes : 1981-1988.

1978-1996

Bureau municipal

1 W 54-55 Comptes rendus de réunion, ordres du jour.
1 W 54 1985-1990
1 W 55 1991-1996
Lacunes : ordres du jour (1995-1996).

Publication des actes

1 W 56-66 Recueils des actes administratifs (RAA).
Lacune : 2000.
1 W 56 1994
1 W 57 1995
1 W 58 1996

1 W 59 1997

1 W 60 1998

1 W 61 1999

Lacunes : volumes des 3^e et 4^e trimestres.

1 W 62 2001

1 W 63 2002

1 W 64 2003

1 W 65 2004

1 W 66 2005